

Partiel concernant les matières non traitées en td

Par **erika**, le **06/10/2012** à **10:22**

Bonjour,

Je suis en première année de droit et j'aimerais savoir comment se passe les examens concernant les matières non traitées en td (origines romaines du droit, relations internationales, juridictions institutionnelles, etc).

Quel genre de question peut-on avoir ? sous quelle forme ?

Une connaissance parfaite des cours est impérative ou les grandes lignes vues parfaitement suffisent ?

Je suis preneuse de toutes les informations et conseils car la je me sens débordée, ça fait un mois que j'ai commencé et il y a plusieurs cours que je n'ai pas encore appris...

Merci par avance

Par **melmel**, le **06/10/2012** à **14:39**

bonjour,

dans ma fac pour juridictions institutionnelles, le prof nous avez donné un QCM à choix multiples. Du coup, là tu es obligé de savoir parfaitement ton cours.

Après chaque prof est différent, toutefois comme ceux sont des matières qui peuvent t'apporter pas mal de points, je pense qu'il ne suffit pas de retenir que les grandes lignes du cours.

Par **erika**, le **08/10/2012** à **19:06**

merci d'avoir répondu, si t'as le temps pour me donner d'autres infos sur les examens des autres matières (questions posées par ex) je suis preneuse,
bonne soirée

Par **bulle**, le **08/10/2012** à **19:15**

Bonjour,

[citation]Quel genre de question peut-on avoir ? sous quelle forme ?

Une connaissance parfaite des cours est impérative ou les grandes lignes sues parfaitement suffisent ? [/citation]

En L1, vous n'aurez que des questions de cours assez simples. Il ne suffit pas bien sûr de connaître uniquement les grandes lignes, mieux vous connaîtrez les détails, plus la note sera haute.

Par **erika**, le **09/10/2012** à **07:55**

bonjour

Des questions simples donc mais une connaissance parfaite du cours...

que de pression tout de même,

merci et bonne journée